EDF : les heures creuses évoluent, ce qui va changer sur votre facture

Dès novembre, 11 millions de foyers français verront leurs heures creuses EDF réorganisées. Cette réforme introduit une flexibilité saisonnière inédite, avec des plages horaires adaptées à la production solaire et aux besoins du réseau.

Vous avez pour habitude de lancer votre machine à laver la nuit ou très tôt le matin pour faire des économies d'énergie ? Vos habitudes pourraient bientôt évoluer. En effet, à partir du 4 novembre, et jusqu'au 30 novembre 2027, EDF modifie les heures creuses de certains clients dans le cadre d'une réforme menée par Enedis, avec une nouvelle répartition saisonnière des huit heures creuses quotidiennes.

11 millions de clients concernés

La nouveauté réside dans la flexibilité des horaires des heures creuses, qui varieront désormais entre l'été et l'hiver pour s'aligner sur la production d'énergie solaire et la demande du réseau. Le principe fondamental demeure toutefois inchangé : les abonnés bénéficient toujours de huit heures creuses par jour à un tarif avantageux, indique EDF.

Des heures creuses pourront ainsi être programmées l'après-midi du 1er avril au 31 octobre, en complément de celles de la nuit. Le fournisseur d'électricité donne l'exemple de deux ou trois heures creuses entre 11h et 17h, les autres étant réparties la nuit. L'hiver, du 1er novembre au 31 mars, les heures creuses pourront être regroupées pendant la nuit, par exemple entre 23 heures et 7 heures. EDF précise que des plages en journée resteront possibles, selon les situations. "*Vous conserverez toujours vos huit heures creuses chaque jour. Vous aurez toujours au minimum cinq heures creuses consécutives garanties au cœur de la nuit*", détaille encore l'opérateur historique.

Pourquoi les abonnés en Provence sont-ils moins touchés ?

La réforme des heures creuses affecte moins le sud de la France et la Provence pour une raison géographique et climatique simple : l'abondance de la production d'énergie solaire dans cette région. De nombreux foyers du Sud bénéficiaient déjà nativement de créneaux l'après-midi pour éponger cette production d'énergie solaire locale. Ils font ainsi partie des 3,5 millions de Français qui n'ont presque aucun changement à opérer. Par ailleurs, en été, la mise en place d'heures creuses entre 11h et 17h correspond exactement aux pics d'ensoleillement de la Provence.



À partir du 4 novembre , et jusqu'au 30 novembre 2027, EDF modifie les heures creuses de certains clients. / PHOTO LP

Quelles démarches faut-il effectuer ?

EDF recommande de consulter les plages horaires indiquées dans votre espace client pour savoir si vous êtes concerné. "*Votre fournisseur d'énergie vous préviendra personnellement au moins un mois avant que vos nouvelles plages horaires ne soient appliquées. Vous n'aurez rien à faire de votre côté*", appuie le fournisseur. Veillez bien en revanche à changer la programmation de vos appareils pour ne pas voir votre facture augmenter en cas de changement de plage horaire.

Mélissa SIMON
msimon@laprovence.com